

Cour des comptes : mieux soigner les malades des reins, à budget constant, c'est possible.

Paris, le 23 septembre 2015 - La Cour des comptes vient de rendre publics ses travaux sur la prise en charge de l'insuffisance rénale. Certaines des recommandations qui figurent dans le rapport peuvent comporter des risques de dégradation de la qualité des soins qui doivent absolument être écartés. Renaloo partage les préoccupations exprimées dans un communiqué de la Société francophone de dialyse.

Dans le cadre de sa mission d'évaluation des politiques publiques, la Cour des comptes souligne des dérives financières imputables à l'architecture d'une organisation mise en place par le système de santé lui-même.

Elle pointe notamment du doigt les répercussions des conditions de financement de la dialyse (forfaits perçus par les établissements, rémunérations des néphrologues libéraux). La rentabilité excessive de la dialyse en centre, modalité la plus lourde et la plus coûteuse, a conduit à la privilégier, au détriment de l'accès à la greffe et à la dialyse autonome, mais aussi de la mise en œuvre de stratégies de prévention et de prise en charge des maladies rénales efficaces. Ces anomalies se sont installées et amplifiées au fil des années sans qu'aucune réponse adaptée ne soit proposée.

Les constats du rapport sont conformes à ceux des Etats Généraux du Rein, auxquels ont participé en 2012 et 2013 toutes les parties prenantes concernées par les maladies rénales : une prise en charge globalement non optimale, des parcours chaotiques, de grandes disparités géographiques et sociales dans l'accès aux traitements, la réalisation et le financement de soins inappropriés, une information imparfaite et l'absence de libre choix des patients, le tout pour des coûts très élevés (de l'ordre de 4 Md€ par an pour un peu plus de 70000 patients) et qui augmentent de 4 à 5% par an.

Cette situation pénalise à la fois l'Assurance Maladie - les soins sont pris en charge à 100% -, mais aussi et surtout les patients, qui subissent pour certains d'importantes pertes de chances.

Il est donc essentiel que les pouvoirs publics s'emparent très rapidement de ce chantier et mettent en œuvre les réformes indispensables, qui devront avoir comme objectif primordial l'amélioration de la qualité des soins et de la vie des patients.

La redistribution de certaines ressources actuellement fléchées sur la dialyse en centre vers une meilleure prise en charge des maladies rénales, visant à ralentir ou à stopper leur évolution, ainsi que vers le développement de la greffe est sans aucun doute une voie majeure de progrès, pour les patients et pour la néphrologie dans son ensemble.

Mieux soigner les malades des reins, à budget constant, c'est possible.

Une fois les contre-incitations financières levées, ce défi ne pourra être relevé que collectivement, patients, soignants, établissements, pouvoirs publics, ensemble.

Alors, chiche ?